



Erquy Plurien Environnement.

10 rue de la Pouillouse

22430 Erquy.

À M. Thierry Andrieux

Président de la Communauté d'agglomération

Lamballe Terre et Mer

41 Rue St Martin

22404 Lamballe

Courrier Recommandé avec AR.

Le 28 Février 2022

Objet: gestion de la collecte des déchets ménagers et conditions d'accès à la déchèterie.

Monsieur le Président ,

Notre association de défense de l'environnement ayant pour compétence d'œuvrer contre toutes les initiatives susceptibles de le dégrader, ceci dans l'intérêt général, a fait l'objet d'une déclaration de modification de l'association le 29/10/2020 en Préfecture des Côtes d'Armor.

La communauté de communes Lamballe Terre et Mer en charge de la gestion des déchets ménagers sur les communes d'Erquy et de Plurien, a décidé de nouvelles dispositions concernant la collecte des déchets à partir du 01/01/ 2022.

La collecte des bacs marron se fait désormais tous les 15 jours; pour les bacs jaunes c'est toutes les semaines sur certains secteurs d'Erquy ( à l'inverse du système précédent) et tous les 15 jours pour les autres secteurs d'Erquy ainsi que pour Plurien.

Dès que nous avons pris connaissance de ces changements, nous vous avons alerté dans un courrier daté du 31/05/2021 sur les inquiétudes, le questionnement voire l'incompréhension concernant nos communes littorales et touristiques incluant Pleneuf Val André.

Leur spécificité l'été ( la population pouvant être jusqu'à 10 fois plus importante) et pendant les vacances scolaires doit être prise en compte. M. Couellan et M. Corrigou qui avaient reçu notre délégation le 24/06/ 2021 avaient admis que les stations balnéaires nécessitaient une réglementation spécifique.

La grande majorité des touristes est en location hebdomadaire incompatible avec une collecte des déchets ménagers tous les 15 jours pour des raisons d'hygiène, de salubrité publique, d'image touristique et d'organisation pratique.

Les bacs marron vont déborder de déchets malodorants issus des produits de la Mer, attirant différentes vermines dont les rats. Les pieds des colonnes enterrées vont se garnir de sacs éventrés par les animaux la nuit.

Il est indispensable de revoir, de repenser le rythme de collecte des déchets ménagers pendant la période estivale ( du 15 mai au 15 septembre ) , pendant les vacances scolaires et les longs week-end, à savoir ramassage des bacs marron toutes les semaines et des bacs jaunes tous les 15 jours, en adaptant la taille de ces bacs.

D'autre part, nos adhérents résidents à l'année se plaignent:

- pour certains de devoir traîner un bac marron rempli et lourd (pour maîtriser la part supplémentaire) jusqu'à un point de collecte éloigné , alors qu'ils sont âgés et bénéficiaient du porte à porte auparavant.
- pour d'autres du prix prohibitif des accès supplémentaires à la déchèterie, concernant les déchets verts , injuste pour ceux qui disposent d'un petit véhicule.

Nous demandons l'accès libre, sur un site dédié à ces déchets, comme c'est le cas à Lamballe.

Sans remettre en cause le principe de facturation sur la production des déchets par foyer et non plus sur la valeur locative du logement, le système a besoin de solutions adaptées, d'améliorations.

Enfin nous serons vigilants sur le montant de nos factures: un moindre service rendu ne doit pas se traduire par un alourdissement significatif inacceptable des sommes à payer.

Nous sommes à votre disposition pour une concertation à ce sujet en vue d'une reconsidération des décisions.

Dans l'espoir de retenir votre attention, nous vous prions d'agréer Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments distingués.

Béatrice Prandi coprésidente de EPE

Copies à M.Couellan, vice- Président en charge des déchets

à M. le Maire d'Erquy

à M. le Maire de Plurien

